



PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : CV549-1 - L'obligation de la déclaration des locaux d'habitation

Durée : 2h00

Type : Classe Virtuelle

Public

Gestionnaires locatifs

Gestionnaires de patrimoine

Toute personne (physique ou morale) concernée par cette nouvelle obligation déclarative

Objectifs pédagogiques

Se mettre en conformité avec l'obligation déclarative relative aux locaux d'habitation

Accompagner efficacement ses clients bailleurs

Pré-requis

Aucun

Programme

1 - INTRODUCTION : LE CONTEXTE

Le texte initial / la codification / le texte à venir

Les raisons

Une déclaration à souscrire avant le 1er juillet 2023, ses modalités de souscription, les sanctions applicables

2 - SON CHAMP D'APPLICATION

Les propriétaires concernés

Les biens concernés

Les situations particulières (SCI / indivision / démembrement / décès ...)

3- LES OBLIGATIONS DECLARATIVES : LES INFORMATIONS A COMMUNIQUER

La nature de l'occupation du bien

Les biens dont se réserve la jouissance le propriétaire

Les biens donnés à la location



Document établi via
la Plateforme F Immobilier
www.plateformef.com

Editeur accrédité : Meelk
40 Rue du Louvre - 75001 Paris
SIREN 844 282 863 RCS Paris

SAS au capital de 5 000 €
APE : 6201Z
TVA Intra. : FR 24 844282863
ICS : FR63ZZZ85B0FE



PROGRAMME DE FORMATION

L'identité des occupants

Le principe de droit commun

Les situations particulières (location saisonnière, occupation à titre gratuit, squat ...)

4- QUESTIONS/REponses

Moyens pédagogiques

Chaque exposé est justifié par un extrait de la déclaration à souscrire par la voie informatique

Tableaux synoptiques

Questions/Réponses

Projection du support de formation

Assistance technique à la connexion et à l'utilisation de l'outil de visioconférence

Moyens d'évaluation

Rapport de connexion

Questions orales ou écrites (QCM)

Evaluation de la formation en ligne

Matériel nécessaire

papier stylo ordinateur

